



Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

Le Gouvernement a lancé, cet automne, une consultation sur le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE). Le réseau des CCI de France a largement contribué à la première phase de cette consultation, en participant aux groupes de travail et en faisant remonter des propositions sur les thématiques proposées au débat : création, croissance transmission et rebond ; numérisation et innovation ; simplification ; conquête de l'international.



Cette consultation nationale s'est doublée de consultations régionales et territoriales des entrepreneurs (échanges au travers des clubs d'entreprises animés par les CCI, de consultations directes ou en ligne) et de remontées d'informations directes auprès des parlementaires mobilisés par le gouvernement sur ce sujet.

Dans un premier temps, **9 propositions prioritaires** ont été retenues et déposées pour le compte du réseau sur la plateforme mise en place par le gouvernement.

CCI France a également été auditionnée par les groupes de travail.

Cette mobilisation des CCI a donné lieu à [une synthèse](#) qui a été largement diffusée.

Le 15 janvier dernier, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'Etat, ont lancé la nouvelle phase de consultation ouverte au grand public. Elle vise, **jusqu'au 5 février**, à recueillir les avis des internautes sur les propositions issues de la première phase, à les enrichir, les commenter, les compléter, et à recueillir de nouvelles propositions.

<http://www.pacte-entreprises.gouv.fr/>



Parmi [les 31 mesures proposées](#) par le Gouvernement dans le cadre de la consultation, CCI France a plus particulièrement porté son attention sur **13** d'entre elles pour lesquelles elle émet des recommandations de positionnement qui peuvent servir aux élus des CCI ainsi qu'aux entreprises ressortissantes pour s'exprimer sur la plate-forme ([voir cette recommandation](#)).

Contribution et propositions des CCI dans le cadre de la concertation sur l'apprentissage

Le réseau des CCI de France participe activement à la concertation sur l'apprentissage. Outre sa participation aux groupes de travail mis en place par le Gouvernement cet automne, outre les nombreuses actions entreprises par les CCI sur le terrain, CCI France a intensifié sa communication :

- 14 décembre 2017 : conférence de presse du Président GOGUET et du Vice-Président Didier KLING ([Press-book des articles parus](#)).
- 14 décembre 2017 : courrier commun inter-consulaire sur la collecte de la taxe d'apprentissage adressé au Premier Ministre et aux Ministres du travail, de l'éducation nationale, de l'agriculture, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'économie et des finances.
- 21 décembre 2017 : déjeuner avec les élus de Régions de France sur le sujet de l'apprentissage visant à identifier des positions convergentes.
- 12 Janvier 2018 : communiqué de presse commun inter-consulaire présentant l'action des trois consulaires en matière d'apprentissage et une vision systémique de l'apprentissage.
- 12 Janvier 2018 : Courrier adressé au Premier Ministre, aux Ministres du travail, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'économie et des finances, présentant la vision et les propositions de CCI France : Pour un « Système apprentissage » dynamique.



[Communiqué de presse inter-consulaire](#)



[Vision et propositions des CCI : Pour un « système apprentissage » dynamique](#)



[Lettre commune inter consulaire sur la taxe d'apprentissage](#)



[L'infographie](#)



ACTUALITE DU RESEAU DES CCI



Signature d'une convention entre CCI France et Bpifrance – 23 janvier 2018



Lors du comité Directeur de CCI France du 23 janvier, la convention de partenariat sur le dispositif [Welcome](#) (accueil de startups pour s'installer dans les locaux des entreprises industrielles) a été signée par Pierre GOGUET et Fanny LETIER, directrice exécutive de Bpifrance. La signature de ce partenariat très concret a permis de rappeler le rôle des CCI de France dans l'accompagnement des écosystèmes French Tech et dans le développement des startups.

[La convention](#)



Mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF) dans le réseau des CCI

Deux décrets ([Décret n°2017-1872](#) ; [Décret n°2017-1877](#)) et une [délibération n° 2017-301](#) relatifs au compte personnel d'activité pour différentes catégories d'agents des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et d'industrie, et des chambres de métiers et de l'artisanat sont parus au Journal officiel du 31 décembre 2017.



Bilan 2017 de la grande consultation des entrepreneurs



Pour la troisième année consécutive, CCI France a souhaité se doter d'un dispositif permettant d'appréhender la vision que les chefs d'entreprise portent sur leur environnement, leurs états d'âmes et leurs attentes, de manière à pouvoir s'en faire le relais. Avec, cette année, 10 études réalisées et un rendez-vous mensuel avec la presse désormais institué, ce dispositif d'écoute et d'amplification a continué de se renforcer en 2017.

[La synthèse](#) des 12 derniers mois permet notamment de comprendre comment les différentes échéances et événements politiques qui l'ont ponctuée ont pu influencer le regard des dirigeants sur l'avenir de leur entreprise.



ACTUALITE GOUVERNEMENTALE



Cérémonies de vœux et 1^{er} séminaire gouvernemental - janvier

➤ **Les discours de présentation des vœux du Président de la République Emmanuel Macron**

- Le 31 décembre [Les vœux pour 2018](#)
- Le 4 janvier [Les vœux à la presse](#)
- Le 5 janvier [Les vœux au corps diplomatique](#)

➤ **Le Séminaire gouvernemental, le 3 janvier 2018 à l'Élysée.**

Ce séminaire a servi à fixer la feuille de route des réformes à venir. Le Premier ministre Edouard Philippe a indiqué **les deux grands axes d'action** qui guidaient les réformes : « accélérer les transformations du pays » en matière économique et sociale, et « renforcer la cohésion de notre pays, cohésion sociale et cohésion territoriale. »

Il a mis en avant la volonté d'avancer « des propositions ambitieuses en matière de réforme de l'État » et a annoncé un premier Comité interministériel à la transformation publique, **le 1er février 2018.**

6 mois, un calendrier



FIN JANVIER 2018

Projet de loi sur les conclusions des Etats généraux de l'Alimentation



AVRIL 2018

Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises



MARS 2018

Projet de loi Logement



AVRIL 2018

Projet de loi sur les mobilités



AVRIL 2018

Projet de loi Assurance chômage, apprentissage et formation professionnelle





PREMIER SEMESTRE 2018

Projet de loi portant sur la réforme de la Constitution



ACTUALITE PARLEMENTAIRE

Principaux textes et sujets programmés à l'ordre du jour du Parlement pour les prochaines semaines

		
Semaine du 29 janvier	<ul style="list-style-type: none"> Vote solennel sur le projet de loi « Droit à l'erreur » (pour un Etat au service d'une société de confiance) 	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la proposition de loi relative au développement durable des territoires littoraux Débat sur le thème : « Véhicules autonomes : enjeux économiques et cadres légaux »
Semaine du 5 février	<ul style="list-style-type: none"> Examen du projet de loi sur la protection des données personnelles Dépôt du rapport annuel de la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Examen du projet de loi relatif à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques 2024 Projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants
Semaine du 13 février	<ul style="list-style-type: none"> Projet de loi sur l'élection des représentants au Parlement européen 	<ul style="list-style-type: none"> Projet de loi organique relatif à l'organisation de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie



Question écrite posée au Gouvernement sur les ressources des CCI

[QE N° 4613](#) du 23/01/2018 de Mme Frédérique Meunier (Les Républicains - Corrèze)



Débat sur le thème de la revitalisation des centres-villes – 16 janvier

L'Assemblée nationale avait décidé d'organiser le 16 janvier une séance de questions sur l'aménagement du territoire et la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs : services publics, services de proximité, commerce. Le Ministre au banc, Jacques MEZARD, a pu préciser la feuille de route gouvernementale telle que publiée dans le plan « Action Cœur de Ville » présenté par le Premier ministre au mois de décembre.

[Le compte-rendu](#) annoté des passages intéressant les CCI

[Le compte-rendu](#) de la séquence



Groupe de travail sur la revitalisation des centres-villes et centre-bourgs – 17 janvier

Le groupe de travail sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs a tenu sa quatrième table ronde consacrée aux élus locaux. Les échanges ont été conduits par les rapporteurs Rémy POINTEREAU (Cher, Les Républicains) et Martial BOURQUIN (Doubs, groupe socialiste).

[La vidéo de la table ronde](#)



Commission des affaires étrangères - Audition de Christophe LECOURTIER – 17 janvier

La commission des affaires étrangères a entendu Christophe LECOURTIER, directeur général de Business France, sur l'évolution des politiques publiques de promotion des exportations et de l'attractivité de la France auprès des investisseurs étrangers. Le Directeur général de Business France a ainsi présenté les principales recommandations de son rapport « Team France export », à l'élaboration duquel CCI France a été très étroitement associée. Il confirme le rôle de premier plan confié aux CCI de France dans les territoires.

[Le compte-rendu](#)



COLLECTIVITES TERRITORIALES



Retour sur le plan gouvernemental « Action Cœur de Ville »

Le plan « Action Cœur de Villes », présenté par le Premier ministre en décembre dernier lors de la 2ème Conférence nationale des territoires, a pour objectif de redonner vie aux cœurs des villes occupant des fonctions de centralité, hors métropole. Ce plan vise essentiellement les villes moyennes, même si le plan ne prévoit ni liste de villes fixées au niveau central, ni seuil démographique minimal. Il s'adresse aux maires, qui exprimeront leur intérêt à intégrer le plan, en accord avec les intercommunalités. 200 à 250 villes pourront bénéficier de ce plan : les communes dont le projet de revitalisation est abouti pourront être éligibles dès 2018 ; celles dont le projet est en cours d'élaboration pourront finaliser leur démarche en 2019 ou 2020. Les préfets doivent transmettre mi-février au Gouvernement la liste des villes éligibles pour 2018.

Le soutien de l'État se formalisera par un contrat cadre qui engagera la commune, en lien avec son intercommunalité, et les partenaires publics et privés du plan autour d'un projet de territoire. Un périmètre d'intervention en centre-ville sera défini collectivement pour la mise en œuvre des actions de revitalisation. Ce périmètre prioritaire d'intervention est appelé Opération de revitalisation de territoire (ORT). **L'ORT est un contrat intégrateur unique, à l'initiative de la commune, qui traitera de tous les enjeux de développement : habitat, commerce, mobilité, services, innovation...** Les modalités de ce contrat seront décrites dans le projet de loi « Logement ». **Les CCI sont associées au volet « commerce » de ce contrat et sont notamment fléchées pour aider les commerçants dans leur transformation numérique.**

Dans le cadre du plan, les villes pourront bénéficier d'un accompagnement sur-mesure pendant 5 ans avec un apport en ingénierie cofinancé par la Caisse des dépôts et l'Anah. Le plan est doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans dont 1 Md€ de la Caisse des dépôts en fonds propres, 700 M€ en prêts, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1 Md€ de l'Anah. « Action Cœur de ville » est piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires, en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances, particulièrement investi sur le volet lié au développement commercial des centres-villes.

CCI France a participé en novembre et décembre 2017 aux réunions du groupe miroir « Villes moyennes » réuni par le CGET pour la préparation de ce plan.

CCI France participe désormais à la Conférence de consensus sur le logement afin de préparer le projet de loi Logement-ELAN, et notamment à la réunion thématique sur la revitalisation commerciale des centres-villes.



[Le dossier de presse](#)

[Le communiqué de CCI France](#)

[Instruction](#) aux préfets visant à présenter les principes du programme « Action Cœur de ville », exposé les 14 et 15 décembre 2017 par le Premier ministre et le ministre de la Cohésion des territoires, et les modalités de recensement des villes éligibles au programme.



ACTUALITE EUROPEENNE



Déclaration conjointe à l'occasion du 55^e anniversaire de la signature du Traité sur la coopération franco-allemande du 22 janvier 1963 (Traité de l'Élysée)

À l'occasion du 55^e anniversaire du Traité de l'Élysée, le Président de la République française et la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne réaffirment leur détermination à approfondir encore la coopération entre la France et l'Allemagne. Dans cet esprit, le Président et la Chancelière sont convenus le 19 janvier à Paris d'élaborer au cours de cette année un nouveau Traité de l'Élysée, qui fera progresser la coopération, notamment pour :

- Préparer nos économies aux défis de demain
- Rapprocher nos sociétés et nos citoyens
- Agir conjointement en faveur de la sécurité, de la paix et du développement
- Répondre aux défis de la mondialisation.

La Chancelière allemande a également apporté son soutien à l'initiative du Président Macron d'organiser des consultations citoyennes en 2018 sur l'avenir de l'Union européenne, à laquelle la société civile et les organisations représentatives/Corps intermédiaires (dont les CCI) devraient être invités à participer.

[La déclaration conjointe](#)



Prise de fonction de Christoph LEITL à la tête d'Eurochambres – 1^{ER} Janvier



Le nouveau Président d'Eurochambres, Christoph LEITL, également Président du réseau des chambres de commerce et d'industrie autrichiennes (WKO), a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2018. Il a présenté ses ambitions pour l'association mardi 23 janvier lors d'une réunion « Presidency ».

Christoph LEITL confirme son engagement sur les questions internationales en conservant son rôle de Président de la « global chamber plateforme ». Il entend se concentrer sur les enjeux de la mondialisation, l'approfondissement des accords de libre-échange et la digitalisation.

Lors de son séjour à Bruxelles, C.LEITL a rencontré le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et le Commissaire en charge de la politique de voisinage, Johannes Hahn.

[Sa biographie](#)

[Le communiqué d'Eurochambres](#)



Consultation sur l'avenir du cadre financier pluriannuel de l'Union européenne

En matière européenne, l'année 2018 sera marquée par la publication d'une proposition de la Commission européenne relative au budget post-2020. [Ce cadre financier pluriannuel](#) définira les lignes directrices de l'action européenne pour la période à venir en déterminant pour chaque domaine les dépenses totales et les montants annuels disponibles.

La publication de la proposition de la Commission est prévue pour le mois de mai. D'ici là, une série de consultations publiques vient d'être lancée sur ce thème.

Trois d'entre elles ont un intérêt particulier pour les chambres de commerce et d'industrie: les consultations sur [les fonds de l'UE dans le domaine de la cohésion](#), [les Fonds de l'UE dans le domaine des valeurs et de la mobilité](#) et [sur les fonds de l'UE dans le domaine de l'investissement, de la recherche et de l'innovation, des PME et du marché unique](#).

Ces consultations sont ouvertes jusqu'au 8 mars.



Conseil Economique Social et Environnemental - CESE



Le CESE lance une plateforme consultative sur l'orientation – 8 janvier au 23 février



La consultation « Orientation des jeunes, quelles solutions ? » viendra nourrir le projet d'avis « [L'orientation des jeunes](#) » qui sera soumis au vote de l'assemblée plénière du CESE le 11 avril prochain.

Cette initiative s'inscrit dans le projet de réforme porté par le Président du CESE, Patrick BERNASCONI, qui souhaite que le Conseil, assemblée de la société civile organisée, recueille l'expression citoyenne, la traduise dans ses travaux et la porte auprès des pouvoirs publics.

Message du Président Patrick BERNASCONI :

« Les corps intermédiaires sont directement en contact avec les citoyens et leurs préoccupations. Ils peuvent ainsi porter leurs problèmes sur la scène publique et c'est en ce sens que nous sommes un trait d'union entre la société et l'action publique. Notre rôle est celui certes de conseil, « d'éclairage des Pouvoirs Publics » comme le dit la constitution mais aussi d'interpellation sur les sujets qui préoccupent les français. Nous devons faire la démonstration que nous sommes en capacité de relayer la parole des citoyens engagés. **C'est pourquoi je compte sur vous pour relayer** auprès de vos organisations l'existence de cette plateforme, qu'elle puisse à son tour la diffuser dans son réseau pour que nous puissions obtenir une participation record. »

[La consultation porte sur six thématiques](#) : Comment faciliter l'accès à la formation souhaitée ? ; Comment éviter que les stéréotypes de sexe ne conditionnent les choix d'orientation ? ; Comment mieux accompagner les jeunes dans leur parcours ? ; Comment réduire le stress suscité par l'orientation ? ; Comment faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ? ; Comment ne plus subir son orientation ?



[Kit complet](#) afin d'organiser un atelier relais : (Un atelier-relais est une réunion physique permettant à un nombre réduit de participants de confronter leurs points de vue et faire émerger des idées majoritaires et/ou nouvelles. Les propositions discutées et votées en ateliers s'appuient sur la plateforme de consultation et ont vocation à l'alimenter.)

[Kit de communication](#)

Contact

Direction Communication et Relations Institutionnelles

Sylvie ALEGRE – s.alegre@ccifrance.fr – ☎ 01.40.69.39.73 – Port. 06.86.16.34.37
Laure PREVOT – l.prevot@ccifrance.fr – ☎ 01.40.69.37.79 – Port. 06.70.18.19.40
Anna CORLAY – a.corlay@ccifrance.fr – ☎ +32 221 891 35 – Port. +32 488 013 446